



LE SURENDETTEMENT DES MÉNAGES EN CORSE

ANNÉE 2020

En France, les possibilités d'emprunt pour financer l'achat de biens du quotidien ou imprévus sont multiples : crédit revolving, prêt à la consommation, carte de fidélité,... Des changements de situation personnelle ou professionnelle ou l'accumulation d'un trop grand nombre de crédits peuvent être à l'origine de la dégradation d'une situation déjà fragile et plonger les souscripteurs dans des difficultés financières qu'ils ne peuvent plus assumer.

En 2020, la Corse est toujours la région française la moins impactée par la problématique du surendettement. Avec 145 dossiers déposés auprès des commissions pour 100 000 habitants de 15 ans et plus contre 202 en France métropolitaine, l'île enregistre une amélioration sur l'année suivant la tendance observée dans l'ensemble de la métropole, et ce paradoxalement à une précarité toujours prégnante. Selon l'Insee, en 2018, 18,5 % de la population insulaire vit sous le seuil de pauvreté. Les dossiers de surendettement restent caractérisés par une proportion élevée de crédits à la consommation (présents dans 72,2 % des dossiers examinés et jugés recevables).

La population des surendettés est caractérisée par la prédominance d'individus vivant seuls et n'ayant aucune personne à charge, la tranche d'âge la plus concernée étant celle des « 45 à 54 ans ». Les situations de précarité face à l'emploi sont également très présentes puisqu'elles disposent le plus souvent de faibles revenus et que près de deux surendettés sur cinq est au chômage, en invalidité, en congés maladie longue durée ou sans profession. Enfin, les employés sont les plus nombreux dans les dossiers de surendettement (49,5 %).

SOMMAIRE

- 1 Contexte socio-économique
- 2 Surendettement des ménages : Activités des commissions et caractéristiques des dettes
- 3 Surendettement des ménages : Profil des ménages
- 4 Méthodologie et définitions
- 5 Annexe : les chiffres de l'année 2019

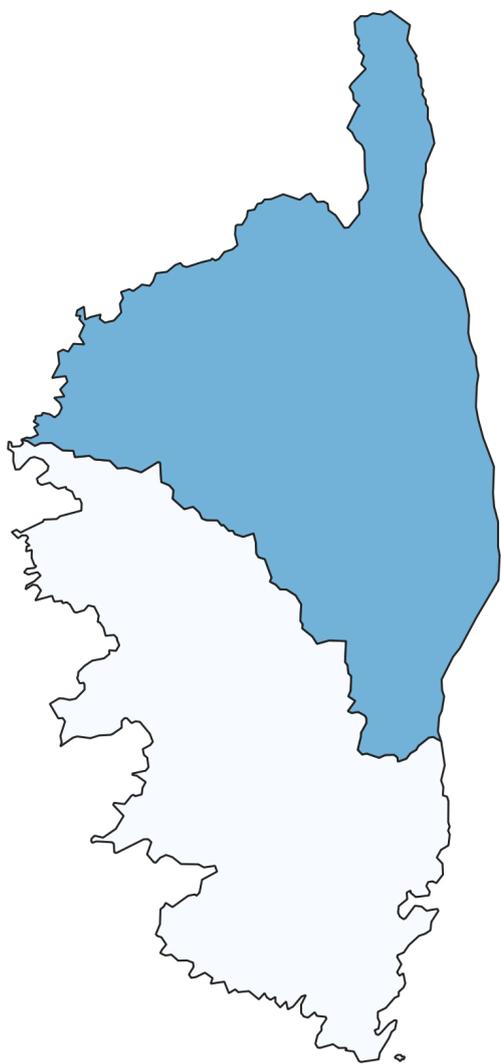
EN RÉSUMÉ

- La Corse est la région métropolitaine la moins exposée au surendettement (145 dossiers déposés pour 100 000 habitants de 15 ans et plus contre 202 à l'échelle nationale).
- Le nombre de dossiers traités en 2020 a diminué de 16,5 % (-20,4 % en France métropolitaine). 23 % de ces dossiers ont fait l'objet d'une mesure de réaménagement des dettes et près de 20 % d'un effacement partiel de la dette.
- En 2020, le niveau d'endettement médian observé pour l'ensemble des dossiers recevables s'établit à 20 844 euros sachant que la moitié des dossiers comprend au moins 6 dettes et que la principale source d'endettement est le crédit à la consommation.
- La population de surendettés est caractérisée par la prédominance de personnes vivant seules sans personne à charge, la tranche d'âge de 45 à 54 ans étant la plus représentée.
- L'analyse de la situation au regard de l'emploi confirme l'importance des difficultés professionnelles rencontrées : en 2020, 41 % des surendettés sont au chômage, sans profession ou sans activité professionnelle.
- D'un point de vue socioprofessionnel, les employés sont les plus représentés sachant que près du tiers des ménages surendettés perçoivent des revenus inférieurs à 934 euros par mois.



Contexte socio-économique¹

Population des plus de 15 ans estimée au 01/01/2021 (p) : **295 587** habitants
Nombre de dossiers de surendettement déposés en 2020 pour 100 000 habitants de plus de 15 ans : **146**
Taux de chômage au 4T2020 : **7,0 %**
Part de la population couverte par au moins une prestation sociale au 31/12/2019² : **36,6 %**
Revenu disponible brut par habitant en 2017 : **19 208** euros
Taux de pauvreté à 60 % du niveau médian en 2018 : **18,5 %**



Haute-Corse

Dossiers de surendettement déposés en 2020 pour 100 000 hab : **125**
Taux de chômage au 4T2020 : **7,3 %**
Part de la population couverte par au moins une prestation sociale au 31/12/2019 : **37,8 %**
Revenu salarial net annuel moyen (2017) : **18 460** euros
Taux de pauvreté à 60 % du niveau médian en 2018 : **20,6 %**

Corse-du-Sud

Dossiers de surendettement déposés en 2020 pour 100 000 hab : **171**
Taux de chômage au 4T2020 : **6,7 %**
Part de la population couverte par au moins une prestation sociale au 31/12/2019 : **35,1 %**
Revenu salarial net annuel moyen (2017) : **19 080** euros
Taux de pauvreté à 60 % du niveau médian en 2018 : **16,1 %**

¹ Sources : Banque de France ; Insee ; Cnaf.- Traitement CorsiStat

² La population couverte regroupe l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge. Elle est rapportée ici à l'ensemble de la population estimée au 01/01/2020

SURENDETTEMENT DES MENAGES : Activité des commissions et caractéristiques des dettes

Tableau 1 : Nombre de dossiers de surendettement en 2020 par type et département et évolution

2020	Corse-du-Sud		Haute-Corse		Corse	
	Nombre	Glissement Annuel	Nombre	Glissement Annuel	Nombre	Glissement Annuel
Dossiers déposés	236	-1,7 %	193	-31,1 %	429	-17,5 %
Dossiers recevables	217	+6,4 %	182	-33,8 %	399	-16,7 %
Dossiers traités	244	-8,4 %	213	-23,9 %	457	-16,5 %

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Tableau 2 : Surendettement des ménages en Corse de 2016 à 2020

Année	Dossiers déposés	Dossiers recevables	Dossiers traités
2016	606	545	640
2017	597	500	558
2018	543	463	609
2019	520	479	547
2020	429	399	457
Cumul 2016-2020	2 695	2 386	2 811

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

DONNÉES D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT

Le nombre de dossiers déposés auprès des secrétariats des commissions de surendettement entre 2014 et 2020 s'élève en moyenne à 539 dossiers par an. En 2020, ce nombre **diminue** pour la cinquième année consécutive et enregistre la valeur la plus basse, il est de 429 (55 % pour la Corse-du-Sud contre 46 % en 2020 ; 45 % pour la Haute-Corse contre 54 % pour la Corse-du-Sud en 2019). Cette baisse est plus particulièrement imputable au département de Haute-Corse qui affiche une contraction des dépôts de 31,1 % sur un an, d'où l'inversion des proportions de dossiers entre les deux départements.

Cette tendance s'oppose à celle

de l'année précédente où une dégradation de la situation était observée en Haute-Corse avec une hausse de 9,8 % contre une diminution de 16,7 % pour la Corse-du-Sud.

Ce **net repli** du nombre de dépôts est moins marqué au plan local qu'au national (-17,5 % sur un an contre -24 % à l'échelle nationale).

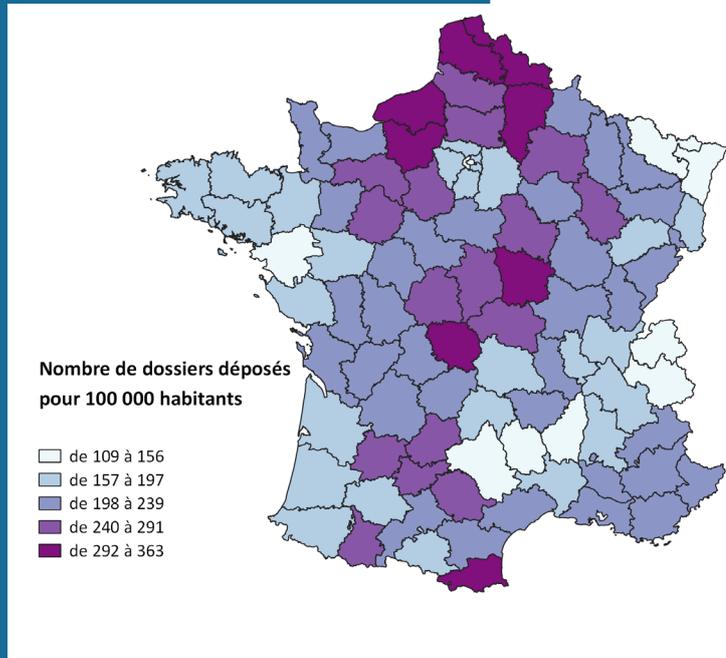
L'activité des commissions en 2020 a été perturbée par la **crise sanitaire de la Covid-19**. Non pas que celles-ci aient cessées de fonctionner, cependant les ménages ont très **peu déposé de dossiers aux cours des 5 premiers mois de l'année** période durant laquelle la population a été confinée. À compter du mois de

juin, au sortir de cette période de pause de l'activité économique, les ménages en difficulté ont davantage déposé des dossiers. En fin d'année, la seconde vague s'accompagne également d'une nouvelle baisse des dépôts.

Proportionnellement à la population des plus de 15 ans, le nombre de dossiers

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Carte 1 : Nombre de dossiers de surendettement déposés pour 100 000 habitants âgés de 15 ans ou plus en 2020 par département



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

En termes de densité, la Corse demeure la région métropolitaine la moins exposée à la problématique du surendettement. Sur l'année 2020, le nombre de dossiers déposés pour 100 000 habitants de 15 ans et plus s'établit à 145 et diminue toujours (contre 180 en 2019 et 190 en 2018), ce qui représente la densité la moins élevée de France métropolitaine.

Dans un contexte de baisse générale de cette proportion, les Hauts-de-France conservent le rang de région de plus forte densité avec 318 dossiers déposés pour 100 000 habitants de 15 ans et plus, soit plus de 2 fois la valeur insulaire. À l'échelle métropolitaine, les départements les plus touchés proportionnellement à leur

population sont le Pas-de-Calais (363), l'Aisne (356) et la Nièvre (320) avec des densités qui sont cependant passées sous la barre de 400 dossiers pour 100 000 habitants. À contrario, Paris (110), la Haute-Corse (123) et l'Aveyron (124) présentent les plus basses densités de dossiers déposés (cf. Carte 1). La Corse-du-Sud arrive au 24e rang alors qu'elle était 4e du classement l'an passé.

Depuis janvier 2016, 2 386 dossiers ont été déclarés recevables aux procédures légales de traitement du surendettement, c'est-à-dire présentant un niveau d'endettement a priori excessif par rapport à la capacité de remboursement des ménages concernés. Cela représente 0,3 % de l'effectif comptabilisé en France

métropolitaine. Sur la même période, **2 811 dossiers ont été menés au terme de la procédure que ce soit avec une issue positive ou négative** pour le déposant. L'écart entre le nombre de dossiers traités et le nombre de dossiers déclarés recevables peut s'expliquer en partie par le délai de la procédure (plusieurs mois selon la complexité du dossier présenté).

Au cours de l'année 2020, le nombre de dossiers traités en Corse s'élève à 457, ce qui correspond à une **baisse de 16,5 %** par rapport à 2019 moins marquée qu'à l'échelle nationale (-20,4 % sur un an). Si 4,6 % de ces dossiers ont été déclarés irrecevables, près de la moitié (46,1 %) ont fait l'objet d'une mesure de réaménagement des dettes. Pour 16 % d'entre eux, des plans conventionnels de remboursement de la dette ont été conclus entre les débiteurs et les créanciers et pour ceux où aucune solution négociée n'a pu être mise en place, une mesure a été imposée ou recommandée. Enfin, dans 18 % des dossiers traités, il a été conclu un effacement partiel de la dette.

SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Activité des commissions et caractéristiques des dettes

Tableau 3 : Issues des dossiers traités en 2020 en pourcentage et évolution

Sorties	Corse		France métropolitaine	
	Part (%)	Evolution (%)	Part (%)	Evolution (%)
Plans conventionnels conclus	7,4	+7,3	9,1	-8,0
Décisions d'orientation vers une PRP ³ (avec ou sans liquidation judiciaire)	42,8	-12,1	39,8	-22,3
Mesures avec ou sans effacement	38,7	+8,6	41,1	-19,1
Clôtures	6,0	-16,8	5,9	-24,6
Dossiers irrecevables	4,6	-33,3	4,2	-30,8

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

TYPLOGIE DE LA DETTE

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DETTES

Les dettes financières

Elles comprennent les dettes immobilières (Prêts immobiliers, arriérés, solde après la vente de la résidence principale), les dettes à la consommation (crédits renouvelables, prêts personnels, crédits affectés/Location avec option d'achat), les micro-crédits et prêts sur gage et enfin les découverts et dépassements bancaires.

Les dettes de charges courantes

Elles comprennent les dettes de logement (loyer et charges locatives, charges de copropriété, frais de maison de retraite, frais de maison spécialisée, dépôts de garantie), les dettes d'énergies et de communication (électricité, gaz, chauffage, eau, téléphonie, internet), les dettes de transport, les dettes d'assurances/mutuelle (dettes de santé, dettes d'éducation et frais de garde), les dettes alimentaires et les dettes fiscales (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière).

Les autres dettes

Elles comprennent les dettes sociales (organismes d'aide sociale, employeur et comité d'entreprise, Assedic, indemnités de sécurité sociale et caisse de retraite..., dettes sur fraude à la sécurité sociale), les dettes professionnelles, les dettes pénales et réparations pécuniaires et enfin des dettes diverses (huissier, chèques impayés, dettes auprès d'une caution,...).

La structure et le niveau de l'endettement des ménages surendettés traduisent les difficultés de trésorerie auxquelles ils sont confrontés. Elle est caractérisée par une **mixité de l'endettement** combinant principalement les **crédits à la consommation** (présents dans 72,2 % des dossiers) et les **arriérés de charges courantes** (présents dans 76,7 % des dossiers). En effet, un dossier déposé par une personne en situation de surendettement comporte très souvent des dettes de diverses origines. Ainsi, pour

un seul ménage, les encours des dettes peuvent émaner d'un prêt immobilier combiné à des défauts de paiement de factures d'énergie par exemple. C'est ce qui explique qu'en 2020, la moitié des dossiers comprend **au moins 6 dettes** (7 à l'échelle métropolitaine). Le **niveau médian d'endettement** observé en Corse pour cette même année, pour l'ensemble des dossiers recevables **s'établit à 20 844 euros en hausse de 17,5 %**. Pour la même année, en France métropolitaine, l'endettement médian global reste inférieur et s'établit à 19 150 euros.

69,4 % du montant global des encours des dettes concernent des dettes financières (75,1 % en 2019), 11,4 % des arriérés de charges courantes (13,2 % en 2018) contre respectivement 73,2 % et 12,6 % à l'échelle de la France métropolitaine. Les dettes financières qui constituent la principale source d'endettement sont présentes dans **82,5 % des dossiers** (83,3% au niveau national) ce qui implique au moins 4 dettes de ce type dans la moitié des dossiers. Leur encours global

³PRP : procédure de rétablissement personnel.

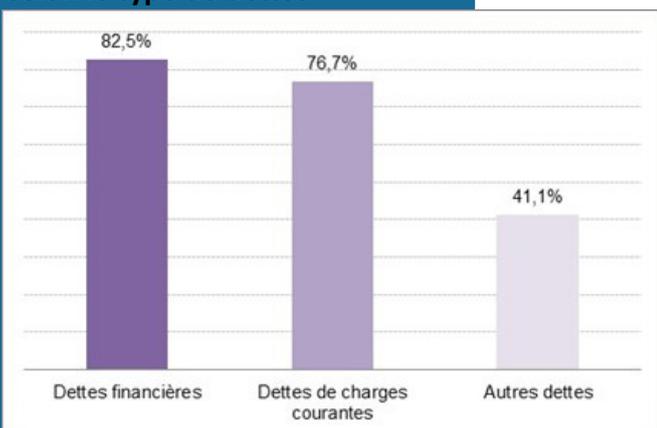
SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Activité des commissions et caractéristiques des dettes

a diminué de façon significative sur un an (-20 %). Les dettes de charges courantes apparaissent dans 76,7 % des dossiers, à hauteur de 3 dettes par dossier au moins et représentent un encours médian de 4 225 euros. Elles comprennent les dettes de logement (loyers, charges locatives), les dettes d'énergie et de communication (eau, électricité, téléphone, internet), d'assurance, de santé et d'éducation, les dettes

alimentaires et les dettes fiscales. Les autres dettes sont caractérisées par les dettes sociales, professionnelles, pénales ou encore des dettes diverses telles les chèques impayés. 41,1 % des dossiers sont concernés sachant que la moitié des ménages devrait s'acquitter d'une somme de 1 816 euros au minimum. Au niveau départemental, le nombre de dossiers recevables

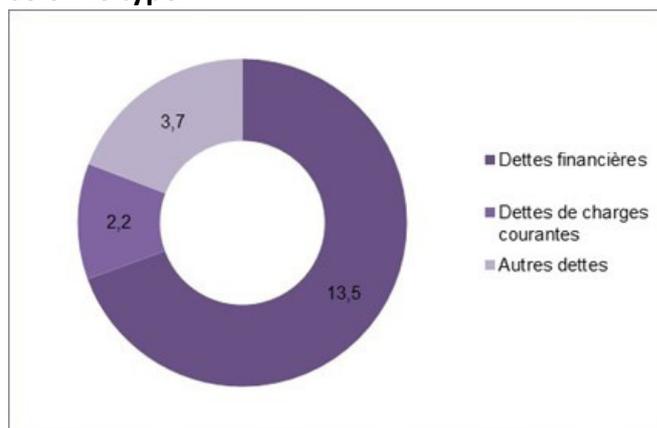
est légèrement plus élevé en Corse-du-Sud où l'endettement global (10,6 millions d'euros) a notablement augmenté tandis qu'il diminue nettement en Haute-Corse (respectivement +17,3 % et -35,2 %). Ceci est lié à la diminution marquée du nombre de dossiers déposés et également recevables dans le nord de la Corse. De fait, l'endettement global y est inférieur (8,8 millions d'euros).

Graphique 1 : Pourcentage de dossiers concernés selon le type de dettes



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Graphique 2 : Encours des dettes en millions d'€ selon le type



SURENDETTEMENT DES MENAGES : Activité des commissions et caractéristiques des dettes

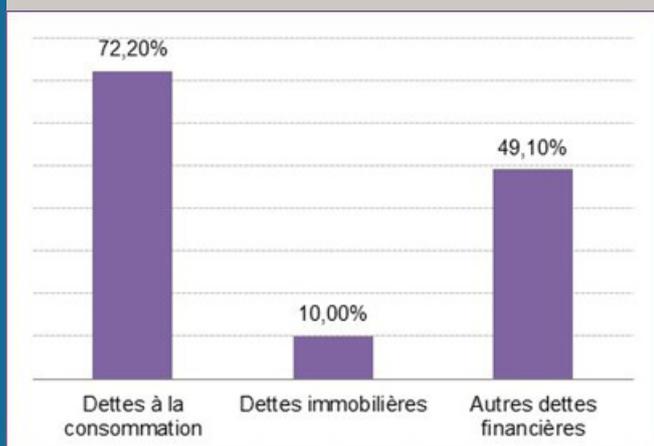
FOCUS SUR LES DETTES FINANCIÈRES

Les **dettes financières** se déclinent de la façon suivante :

- Les dettes à la consommation,
- Les dettes immobilières,
- Les autres dettes comprenant notamment les découverts et dépassements.

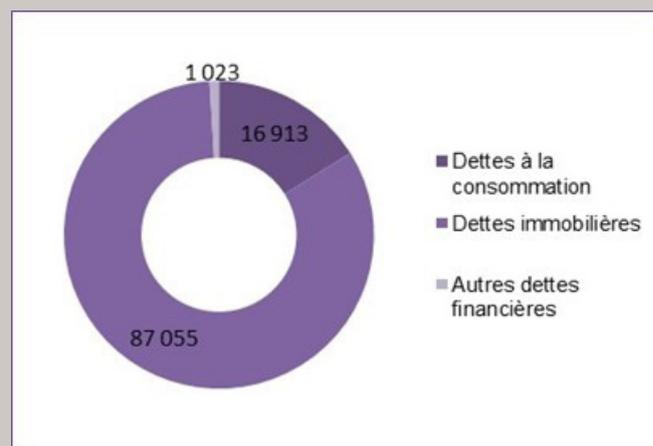
Sur l'ensemble des dossiers recevables en 2020, ceux qui sont concernés par les **dettes à la consommation représentent toujours la plus forte proportion** même si elle diminue (**72,2 % après 73,0 % en 2019**). **En outre, la moitié des dossiers présentent 3 dettes à la consommation, le montant médian d'endettement étant de 16 913 euros.** Toutefois, parmi les dettes financières, celles qui affichent l'encours le plus élevé sont les dettes immobilières. Ces dernières sont présentes dans 10 % des dossiers en recul de 1,3 points, pour un montant médian de 87 055 euros en 2020.

Graphique 3 : Dossiers concernés par des dettes financières en %



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Graphique 4 : Endettement médian en € selon les différents types de dettes



SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Profil des ménages

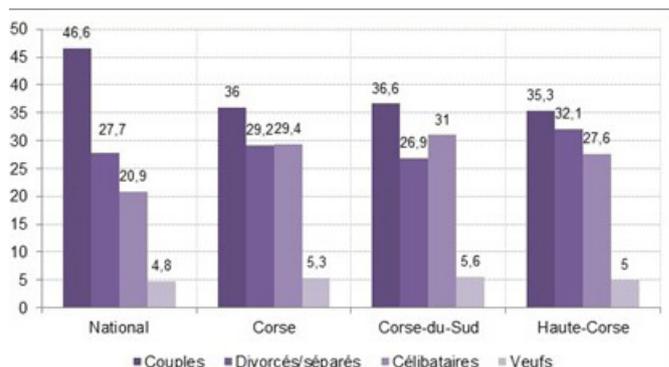
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

La population des ménages en situation de surendettement se caractérise par la **prédominance de personnes vivant seules et sans personnes à charge**. Ainsi, en 2020, **64 % des dossiers déclarés recevables** concernent des individus divorcés ou séparés, célibataires ou veufs (cf. graphique 5). Cette part est en hausse de 5,7 points sur un an et augmente pour la première fois depuis plus de 5 ans. Elle est supérieure à celle observée sur l'ensemble de la métropole (+0,4 pts) et s'explique par une hausse de 3,9 points de la part de célibataires et également d'une proportion plus élevée de 2,4 points de personnes divorcées/séparées.

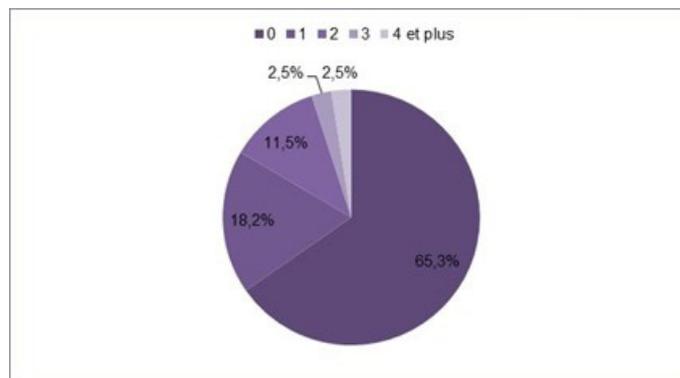
Par ailleurs, les dossiers pour lesquels **aucune personne à charge n'est recensée** sont toujours prédominants. Ils représentent 65,3 % de l'ensemble des dossiers déclarés recevables par les commissions de surendettement en Corse (cf. graphique 6) (59,3 % en France métropolitaine). Cette part est en augmentation de 2,6 points, ce qui concorde avec l'accroissement des célibataires dans les situations étudiées au niveau régional.

En Corse, la classe d'âges la plus représentée parmi les personnes surendettées est celle des « 35 à 44 ans » (23,9 %). Pour autant, cette part continue de se replier (-3,5 points par rapport à l'année

Graphique 5 : Répartition des dossiers de surendettement recevables selon la situation maritale (%)



Graphique 6 : Répartition des dossiers de surendettement recevables en Corse selon le nombre de personnes à charge



Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2020 – Traitement CorsiStat

précédente) avec une diminution plus marquée en Haute-Corse (-5,4 pts contre -1,4 pt en Corse-du-Sud).

De même, une autre différence est observée au sein du territoire dans la répartition des différentes classes d'âge. Les personnes âgées y sont plus nombreuses en proportion. Le département de la Haute-Corse affiche toujours une augmentation de la part des « 65 ans et plus » (+7,3 points).

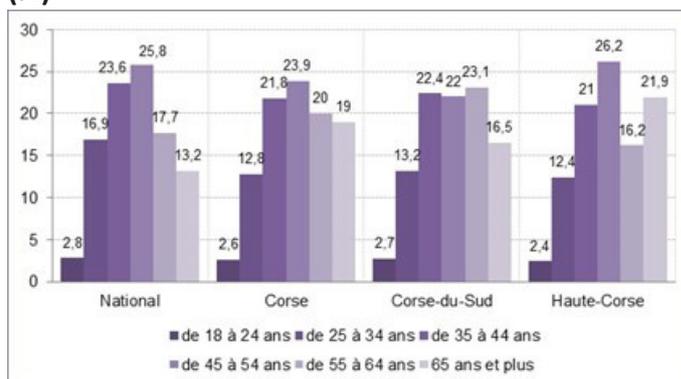
Aussi, plus d'une personne surendettée sur cinq se situe dans la catégorie des séniors dans cette partie de l'île (cf. graphique 7).

SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Profil des ménages

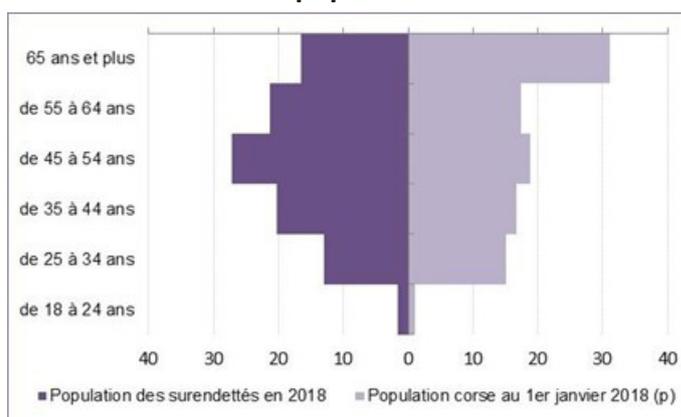
Par ailleurs, la comparaison entre les pyramides des âges des personnes surendettées et celle de la population corse des plus de 18 ans met en évidence la **surreprésentation de certaines classes d'âge** au détriment d'autres (cf. graphique 8). Ainsi, les personnes âgées (« 65 ans et plus ») figurent dans une moindre mesure parmi les individus surendettés. Les seniors sont particulièrement peu présents dans les dossiers tandis que la classe d'âge « **de 45 à 54 ans** » ans y est **davantage représentée**.

Enfin, au niveau national comme au niveau régional, **les femmes surendettées apparaissent en plus grand nombre**. En 2020, elles représentent en Corse 54,8 % de l'ensemble des débiteurs et codébiteurs et affichent ainsi une part plus marquée qu'en France métropolitaine (53,8%) (cf. graphique 9). Cette part continue cependant de se replier. Elle était de 61,5 en 2014 au niveau régional. Les femmes constituent un public plus concerné par la problématique du surendettement et plus particulièrement en Corse où la part des surendettées est supérieure de 2,9 points à celle qu'elles représentent dans la population insulaire des plus de 15 ans (52% au 1er janvier 2021 – Source : Insee, état civil, estimation de la population).

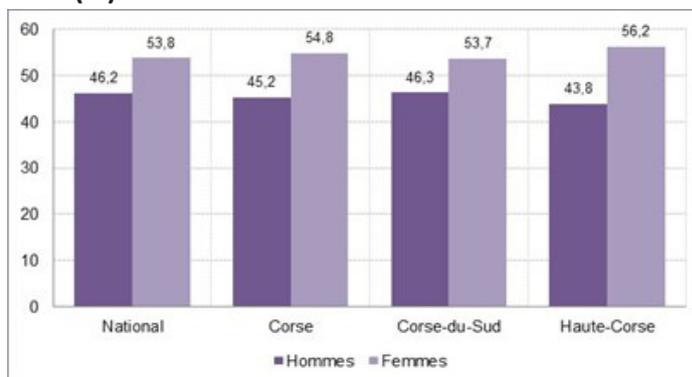
Graphique 7 : Répartition des personnes surendettées selon l'âge (%)



Graphique 8 : Comparaison des structures d'âge des personnes surendettées et de la population corse



Graphique 9 : Répartition des personnes surendettées selon le sexe (%)



Sources : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2018 ; Insee, état civil, estimation de la population au 1er – Traitement CorsiStat

SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Profil des ménages

CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES

L'analyse de la situation professionnelle met en exergue le fait que **les difficultés liées à l'emploi vont souvent de pair avec les soucis de surendettement.**

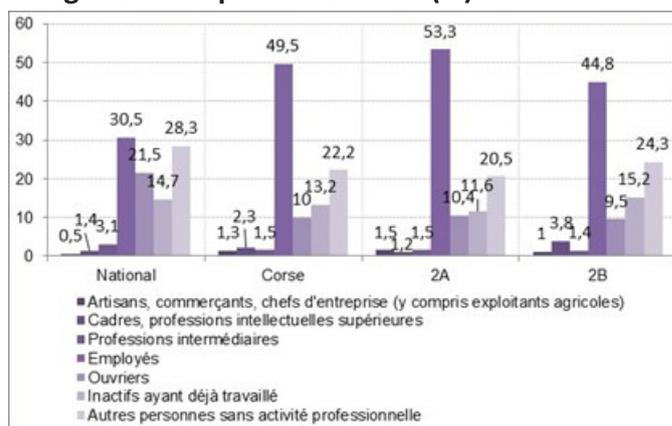
En effet, 16,4 % des personnes surendettées sont au **chômage**, 14,1 % sont **sans profession** et 10,5 % sont **sans activité professionnelle** (congé maladie de longue durée, congé parental, invalidité). Toutefois, la part cumulée de **ces différentes situations diminue**. Elle accuse une baisse de 4,7 points par rapport à 2019 tandis qu'elle augmente au niveau métropolitain (+1,4 pt). En outre, les personnes concernées par ces situations professionnelles présentent des profils différents. Ainsi, en France métropolitaine la part de surendettés au chômage surpasse de 9,6 points celle observée localement tandis que les personnes retraitées ou en invalidité sont proportionnellement plus nombreuses en Corse (Cf. *Tableau 4*).

Parallèlement, **la part des salariés en CDI parmi les surendettés (28,6 %) augmente de 5,5 points** sur un an. Ces différents constats tendent à montrer que les personnes qui ont contracté des dettes peuvent se retrouver dans l'incapacité de rembourser un nombre de crédits trop important du fait d'un changement de situation responsable des difficultés financières, d'accidents de la vie

Tableau 4 : Répartition des personnes surendettées (débiteurs et codébiteurs) selon leur situation professionnelle

Situation par rapport à l'emploi	National	Corse	Corse-du-Sud	Haute-Corse
Salarié en CDI	27,2	28,6	30,5	26,2
Salarié en CDD	4,5	4,7	5,0	4,3
Salarié intérimaire	2,1	0,4	0,4	0,5
Congé maternité	0,1	0	0	0
Profession libérale	0	0,2	0,4	0
Artisan/commerçant	0,2	0	0	0
Chômeur	26,0	16,4	16,6	16,2
Sans profession	12,9	14,1	13,9	14,3
Retraité	16,2	22,4	20,5	24,8
Étudiant	0,3	0,4	0,4	0,5
Congé maladie longue durée	4,1	4,7	4,2	5,2
Congé parental	0,7	0,0	0,0	0,0
Invalide	5,7	8,1	8,1	8,1

Graphique 10 : Répartition des personnes surendettées selon la catégorie socio-professionnelle (%)



tel que la perte d'emploi ou une réduction de salaire.

Enfin, parmi les différentes catégories socioprofessionnelles, **la plus impactée est celle des employés** puisque 49,5 % des personnes surendettées relèvent de cette composante (Cf. *graphique 10*). Après une baisse constatée

en 2019, cette catégorie particulièrement exposée les années précédentes, voit sa part augmenter de 6,4 points en 2020 retrouvant ainsi un niveau comparable à celui de 2018.

SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Profil des ménages

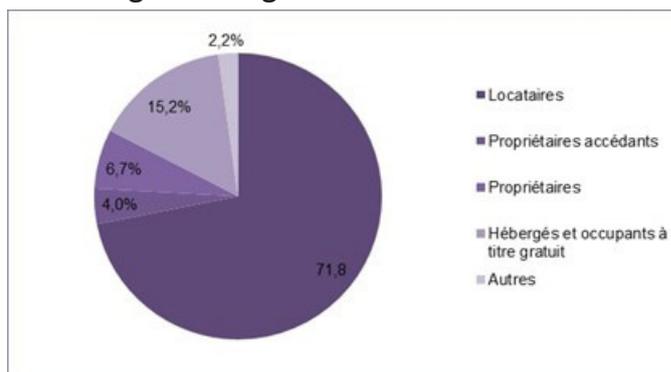
CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU LOGEMENT

À l'image de la tendance nationale, les ménages corses en situation de surendettement sont majoritairement locataires de leur logement (71,8 % en 2020 contre 74,4 % en France métropolitaine). Cette part diminue de 3,7 points par rapport à 2019.

D'autre part, en ce qui concerne les propriétaires et propriétaires accédants, en région comme à l'échelle nationale, la même situation est observée.

La proportion est toujours relativement basse (15,2 %) et diminue pour la deuxième année consécutive (Cf. graphique 11). Cette évolution est à mettre en

Graphique 11 : Répartition des dossiers recevables selon la situation au regard du logement en 2020 en Corse



Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2020 – Traitement CorsiStat

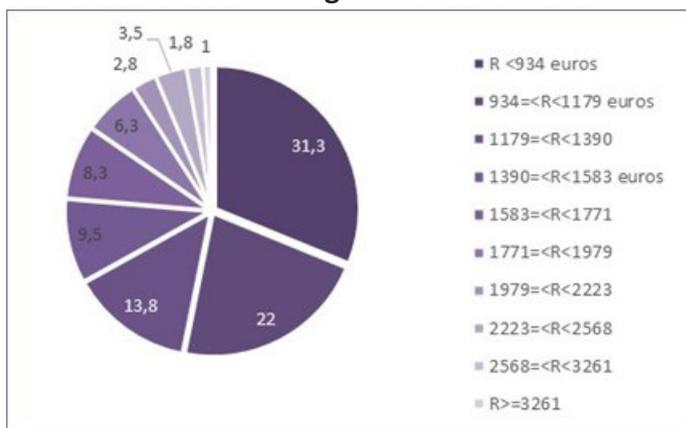
parallèle avec la diminution de dossiers en 2020 contre 55 en l'endettement immobilier dans les 2019). dossiers dont l'encours diminue de moitié entre 2019 et 2020 (40

CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES DES PERSONNES

En 2020, près d'un tiers des ménages surendettés perçoivent des revenus⁴ inférieurs à 934 euros par mois (Cf. graphique 12). Il convient également de noter que le niveau général des ressources a diminué. En effet, moins de 10 % des surendettés ont des ressources supérieures ou égales à 1 979 euros alors qu'en 2018, 27,4 % d'entre elles percevaient des ressources supérieures à 2 000 euros.

Les ressources des débiteurs proviennent majoritairement de revenus d'activité (49,6 % des dossiers recevables) et en second lieu de pensions perçues (26,5 %) ce qui concorde bien avec le fait que les employés sont les plus concernés par la problématique.

Graphique 12 : Répartition des dossiers recevables selon le niveau des ressources du ménage en Corse en 2020



Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2020 – Traitement CorsiStat

⁴ Dans les ressources du débiteur et du codébiteur sont prises en compte tous les types de ressources : les allocations chômage, les allocations logement, les salaires, les prestations familiales, les congés parentaux d'éducation, les pensions alimentaires perçues ou prestations compensatoires, les retraites, les pensions d'invalidité, les minima sociaux, les allocations adulte handicapé, les rentes accident du travail, les indemnités journalières, les revenus patrimoniaux, les contributions aux charges par des personnes non signataires du dossier et autres ressources.

SURENDETTEMENT DES MÉNAGES : Profil des ménages

Le niveau des ressources demeurant faible, la capacité de remboursement des dettes est impactée. 47,1 % des personnes surendettées ne disposent d'aucun revenu disponible pour apurer le passif dès lors que leur sont imputées les différentes charges courantes et notamment les sommes nécessaires au paiement des charges liées au logement, soit une part inférieure de 4,2 points à celle de 2019 (Cf. *Tableau 5*).

Par ailleurs, par rapport à l'année précédente, la situation en termes de capacité de remboursement a évolué. Un quart des ménages affectés ont une capacité de

Tableau 5 : Capacité de remboursement du débiteur et du codébiteur en % du nombre de dossiers recevables

	National	Corse	2A	2B
<i>Absence de capacité de remboursement</i>	50,1	47,1	47,0	47,3
<i>de 0 à < 450 euros</i>	28,5	25,7	26,5	24,7
<i>de 450 à <800 euros</i>	10,9	13,0	11,0	15,4
<i>de 800 à <1500 euros</i>	7,7	11,2	12,3	9,9
<i>1500 euros et plus</i>	2,7	3,0	3,2	2,7

Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2020 – Traitement CorsiStat

remboursement strictement inférieure à 450 euros contre 30 % en 2019. Cette diminution se fait au détriment des ménages dont la capacité se situe entre 450 et 800 euros dont la proportion progresse de 6,2 points.

Pour autant, en cumul, **la part**

des dossiers présentant des capacités de remboursement faibles voire inexistantes reste élevée et se porte à 72,8 % contre 81,0 % en 2019 (78,6 % au niveau national).

ANNEXES : LES DONNÉES DE L'ANNÉE 2019

Tableau 1 : Nombre de dossiers de surendettement en 2019 par type et département et évolution

2019	Corse-du-Sud		Haute-Corse		Corse	
	Nombre	Glissement Annuel	Nombre	Glissement Annuel	Nombre	Glissement Annuel
Dossiers déposés	240	-16,7 %	280	+9,8 %	520	-4,2 %
Dossiers recevables	204	-15,7 %	275	+24,4 %	479	+3,5 %
Dossiers traités	267	-19,1 %	280	+0,4 %	547	-10,2 %

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

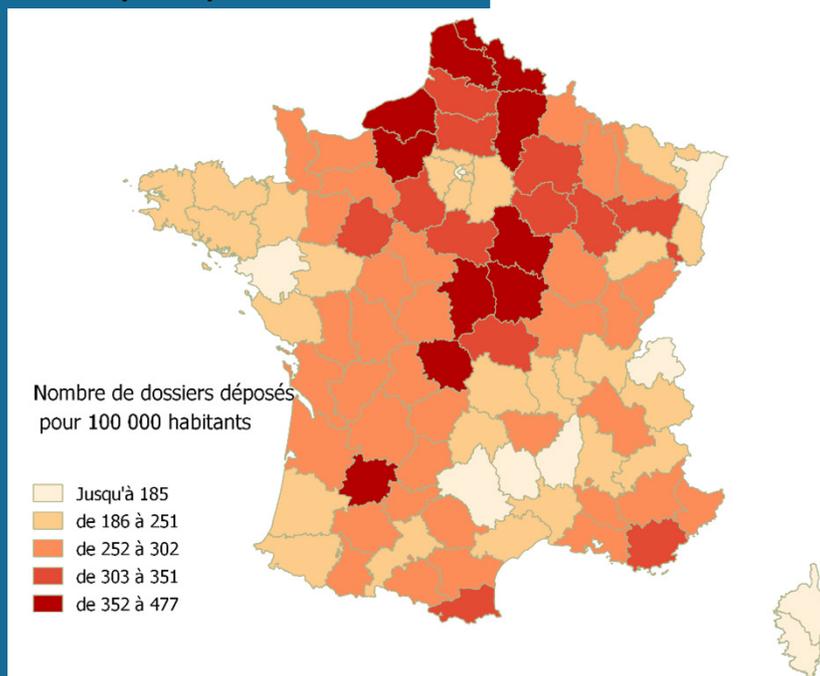
Tableau 2 : Surendettement des ménages en Corse de 2015 à 2019

Tableau 2 : Surendettement des ménages en Corse de 2015 à 2019

Année	Dossiers déposés	Dossiers recevables	Dossiers traités
2015	744	632	810
2016	606	545	640
2017	597	500	558
2018	543	463	609
2019	520	479	547
Cumul 2015-2019	3 010	2 619	3 164

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Carte 1 : Nombre de dossiers de surendettement déposés pour 100 000 habitants âgés de 15 ans ou plus en 2019 par département



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

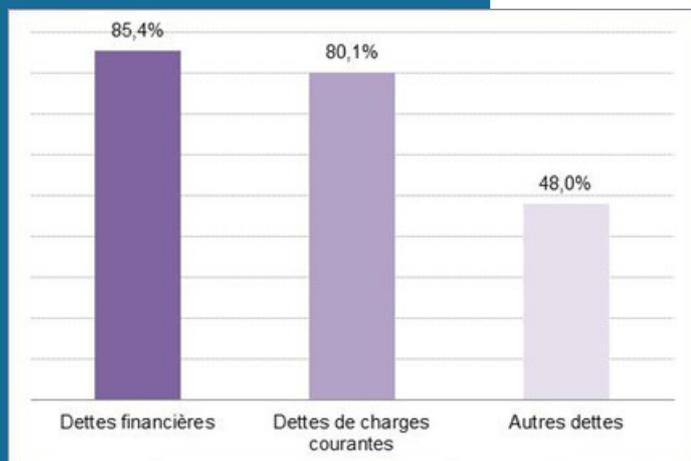
ANNEXES : LES DONNÉES DE L'ANNÉE 2019

Tableau 3 : Issues des dossiers traités en 2019 en pourcentage et évolution

Sorties	Corse		France métropolitaine	
	Part (%)	Evolution (%)	Part (%)	Evolution (%)
Plans conventionnels conclus	4,6	-33,5	7,8	-16,0
Décisions d'orientation vers une PRP ³ (avec ou sans liquidation judiciaire)	54,2	-1,1	40,2	-21,2
Mesures avec ou sans effacement	17,5	-10,5	40,5	-12,4
Clôtures	6,9	-28,3	6,2	-22,8
Dossiers irrecevables	6,6	-16,3	4,8	-13,6

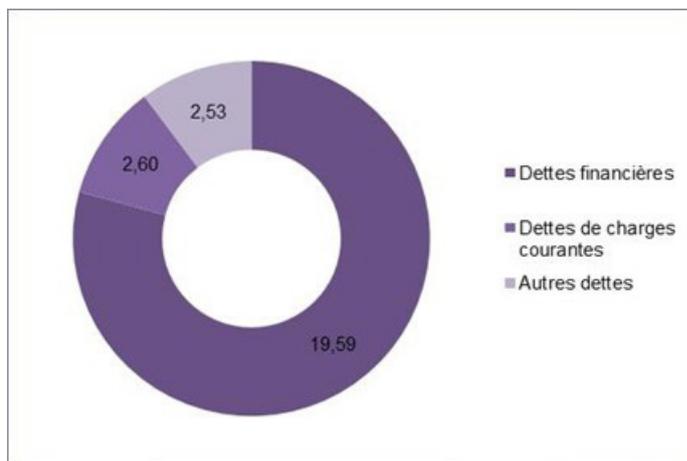
Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Graphique 1 : Pourcentage de dossiers concernés selon le type de dettes



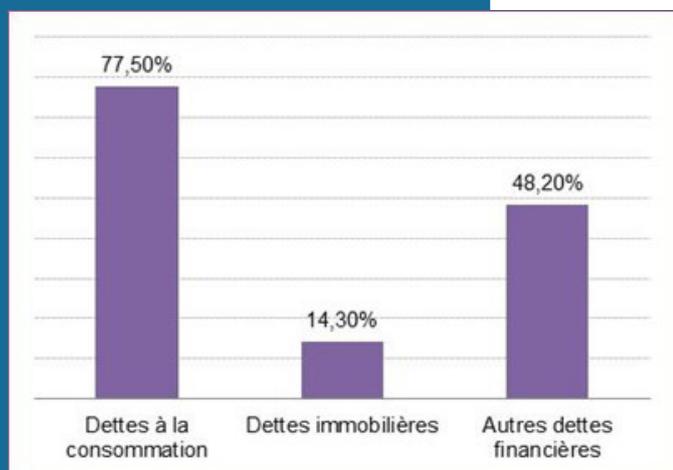
Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Graphique 2 : Encours des dettes en millions d'€ selon le type



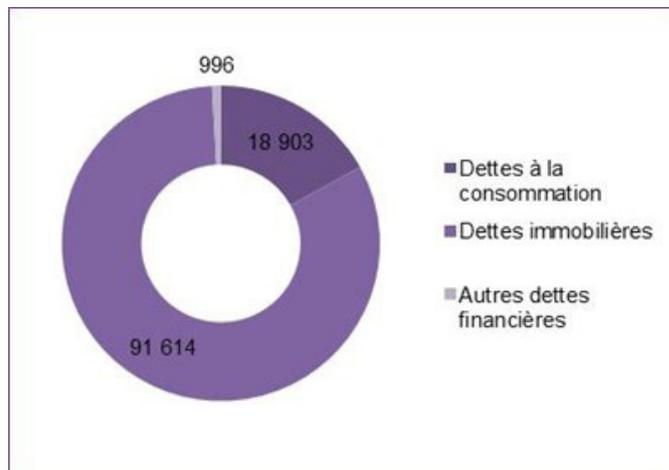
Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Graphique 3 : Dossiers concernés par des dettes financières en %



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

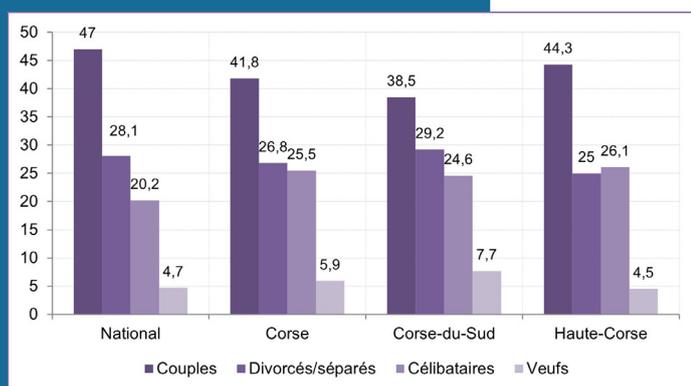
Graphique 4 : Endettement médian en € selon les différents types de dettes



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

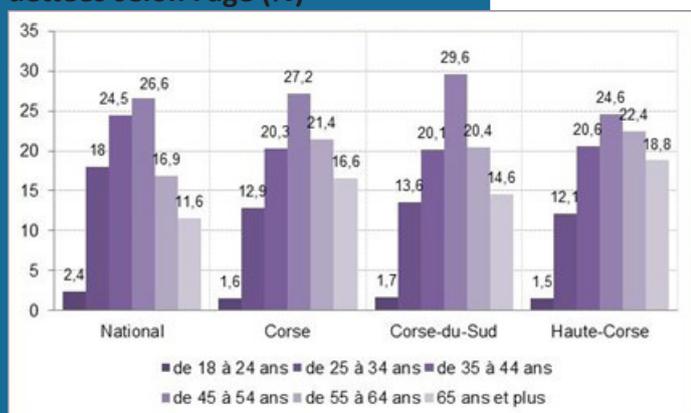
ANNEXES : LES DONNÉES DE L'ANNÉE 2019

Graphique 5 : Répartition des dossiers de surendettement recevables selon la situation maritale (%)



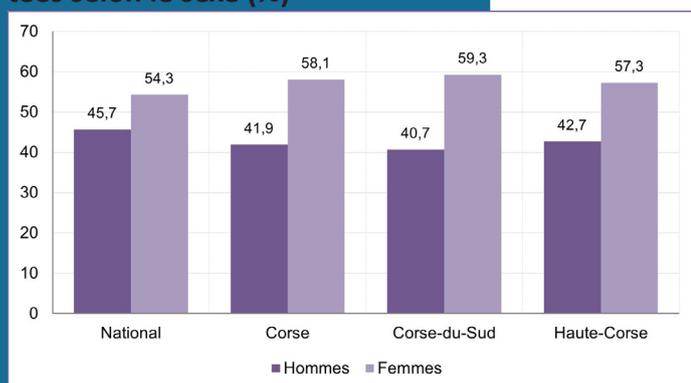
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 7 : Répartition des personnes surendettées selon l'âge (%)



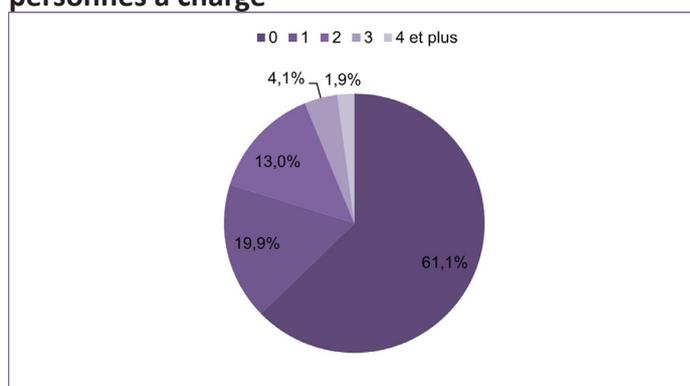
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 9 : Répartition des personnes surendettées selon le sexe (%)



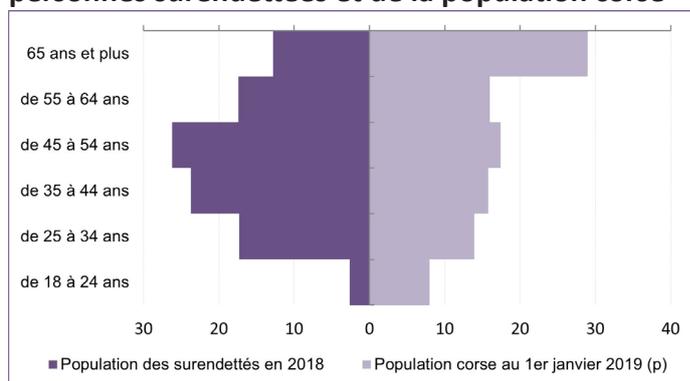
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 6 : Répartition des dossiers de surendettement recevables en Corse selon le nombre de personnes à charge



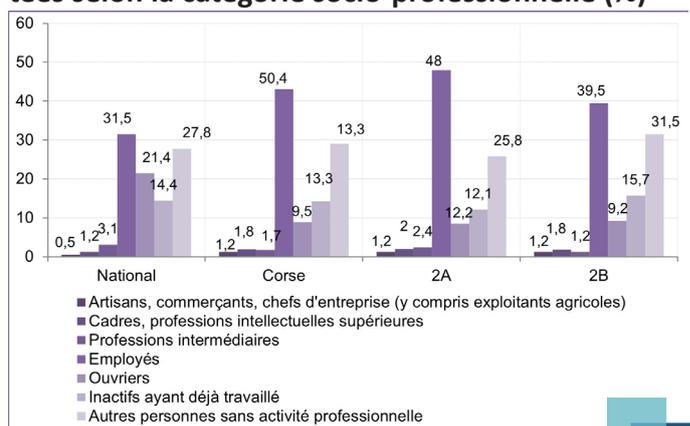
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 8 : Comparaison des structures d'âge des personnes surendettées et de la population corse



Sources : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 ; Insee, état civil, estimation de la population au 1er – Traitement CorsiStat

Graphique 10 : Répartition des personnes surendettées selon la catégorie socio-professionnelle (%)



ANNEXES : LES DONNÉES DE L'ANNÉE 2019

Tableau 4 : Répartition des personnes surendettées (débiteurs et codébiteurs) selon leur situation professionnelle

Situation par rapport à l'emploi	National	Corse	Corse-du-Sud	Haute-Corse
Salarié en CDI	27,5	23,1	26,2	20,8
Salarié en CDD	5,1	5,3	6,0	4,7
Salarié intérimaire	2,4	0,5	0,8	0,3
Congé maternité	0,1	0	0	0
Profession libérale	0	0	0	0
Artisan/commerçant	0,1	0,5	0,4	0,6
Chômeur	25,0	16,4	12,9	19
Sans profession	12,8	17,1	16,1	17,8
Retraité	15,9	21,9	23,4	20,8
Étudiant	0,3	0,2	0,0	0,3
Congé maladie longue durée	4,0	4,8	5,6	4,2
Congé parental	0,8	0,5	0,4	0,6
Invalide	5,7	9,7	8,1	11,0

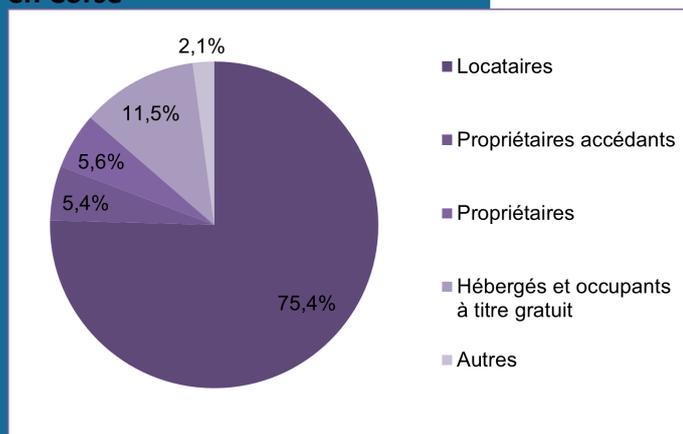
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Tableau 5 : Capacité de remboursement du débiteur et du codébiteur en % du nombre de dossiers recevables en 2019

	National	Corse	2A	2B
Absence de capacité de remboursement de 0 à < 450 euros	48,9	51,3	51,4	51,3
de 450 à < 800 euros	29,3	29,7	31,4	28,4
de 800 à < 1500 euros	11,0	6,8	4,8	8,4
1500 euros et plus	7,8	8,7	10,5	7,3
	2,9	3,5	1,9	4,7

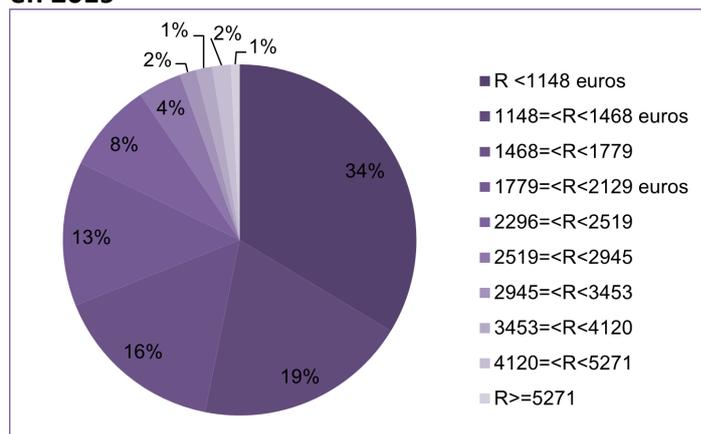
Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 11 : Répartition des dossiers recevables selon la situation au regard du logement en 2019 en Corse



Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat

Graphique 12 : Répartition des dossiers recevables selon le niveau des ressources du ménage en Corse en 2019



Source : Banque de France, Le surendettement des ménages – enquête typologique 2019 – Traitement CorsiStat